

## ANNEXE 1 : SITUATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

### 1. Tableau des projets et actions réalisés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Stade d'avancement du projet
1	Fiche-action n°1.001	<b>Création d'un événement fédérateur autour des associations locales</b>	8.523 €	Ministre de la Ruralité (René Collin) 800 €  Province de Luxembourg (Pôle Economie – Tourisme – Agriculture) Direction de l'économie 750 €	Date de l'événement : 10 mai 2014

### 2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Stade d'avancement du projet
1	Fiche-projet n°1.003	<b>Aménagement d'un espace de convivialité à Arville</b>	396.609,88 € (convention 2013)  147.337,12 € (avenant 2015)	Région wallonne (Direction du Développement Rural)	Convention-exécution 2013 (23 décembre 2013)  Avenant 2015 à la convention 2013 (26 mai 2015)

			Montant total du projet : 443.352,05 €		<p>Auteur de projet désigné le 3 février 2014</p> <p>Permis d'urbanisme octroyé le 19 juin 2015</p> <p>Attribution du marché de travaux le 4 juillet 2016 (ordre de commencer fixé au 18 avril 2017)</p> <p>Chantier en cours</p>
1	Fiche-projet n°1.002	<b>Mise en place d'un réseau de voies lentes</b>	<p>1.072.537,04 € (convention 2014)</p> <p>674.365,36 € (avenant 2017)</p>	Région wallonne (Direction du Développement Rural)	<p>Convention-exécution 2014 (15 décembre 2014)</p> <p>Avenant 2017 à la convention 2014 + prolongation du délai d'adjudication de 18 mois (21 septembre 2017)</p> <p>Auteur de projet désigné le 11 mai 2015</p>

					<p>Approbation de l'avant-projet par le Ministre le 22 septembre 2017</p> <p>Dispense de permis d'urbanisme</p> <p>Dossier projet en cours</p>
2	Fiche-projet n°2.004	<b>Transformation de la maison de village d'Awenne</b>	758.145,69 € (convention 2016)	Région wallonne (Direction du Développement Rural)	<p>Convention – exécution 2016 (11 octobre 2016)</p> <p>Auteur de projet désigné le 11 mai 2015</p> <p>Dossier avant-projet transmis au SPW le 1<sup>er</sup> décembre 2017</p>
2	Fiche-projet n°2.008	<b>Elaboration d'un RUE sur la ZACC située entre la Rue des Rogations et la Rue du Mont à Saint-Hubert</b>	27.830 €	Pas de subvention	<p>Auteur de projet désigné le 25 juillet 2016</p> <p>Réunions du comité de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 27-10/2016 (CA1)</li> <li>- 20-12/2016 (CA2)</li> <li>- 15-02/2017 (CA3)</li> <li>- 19-04/2017 (CA4)</li> </ul>

					<p>- 14-06-2017 (CA5)</p> <p>Approbation RUE + déclaration environnementale (Conseil communal du 11 octobre 2017)</p> <p>Arrêté ministériel du 23 janvier 2018 (approbation RUE)</p>
--	--	--	--	--	--

### 3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Stade d'avancement du projet
		<p><b>Prolongation du PCDR</b></p> <p>Projets du lot 1 (voir annexe 5)</p>		Région wallonne (Direction du Développement Rural)	<p>Approbation du dossier de prolongation du PCDR (Conseil communal du 11 octobre 2017)</p> <p>Présentation au Pôle Aménagement du Territoire le 9 février 2018 (avis favorable)</p>

					En attente de la décision ministérielle
--	--	--	--	--	---

#### **4. Tableau des projets abandonnés**

<b>Priorité du PCDR</b>	<b>Numéro du projet</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Montant du projet à 100 %</b>	<b>Pouvoir subsidiant</b>	<b>Raison de l'abandon</b>
1	1.001	Réaffectation de l'ancien abattoir en atelier rural	1.211.021 €	Site à réaménager (SAR)  PWDR	Absence de financement SAR  Projet de substitution : création de deux halls relais sur le PAE de Saint-Hubert (programmée en 2018 par Idelux)  En parallèle, étude ADL sur les affectations possibles de l'ancien abattoir
2	2.003	Aménagement d'un site accrobranche à Saint Hubert		CGT  PWDR	« Benchmarking » réalisé en 2015 en Lorraine et en Wallonie (projet à orienter vers une initiative privée)
2	2.007	Aménagement de maison de village de Vesqueville		PWDR	Refus des gestionnaires de la salle de s'inscrire dans le PCDR (juin 2016)

## 5. Tableau des initiatives nouvelles

<b>Description du constat qui justifie l'initiative</b>	<b>Objectifs rencontrés du PCDR</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Montant du projet à 100 %</b>	<b>Pouvoir subsidiant</b>	<b>Justification de l'initiative</b>
/	/	/	/	/	/

## ANNEXE 2 : TABLEAU DÉTAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXÉCUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2013	PCDR classique	<b>Aménagement d'un espace de convivialité à Arville</b>	<p><u>Objectif principal</u> : Veiller à améliorer les conditions de vie par le renforcement de la cohésion, de la convivialité et de la sécurité.</p> <p><u>Objectif connexe</u> : Mettre en place une ambitieuse politique de gestion et de développement durable du territoire pour garantir la cohérence entre l'image et la réalité.</p>	<p>Convention-exécution 2013 237.965,93 € (60 %)</p> <p>Avenant 2015 à la convention 2013 73.668,56 € (50 %)</p>
<b>Etapes de – Etats d'avancement physique du projet</b>				<b>Date</b>
Désignation de l'auteur de projet :				03-02-2014
Approbation de l'avant-projet par l'A.C. :				
Approbation de l'avant-projet par le Ministre :				26-05-2015
Approbation du projet par l'A.C. :				29-09-2015
Approbation du projet par le Ministre :				05-01-2016
Adjudication :				ouverture des offres le 07-03-2016
Décision d'attribution du marché :				04-07-2016
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre :				12-10-2016
Début des travaux :				18-04-2016
Réception provisoire :				/
Décompte final :				/
Réception définitive :				/
<b>Etat d'avancement financier du projet</b>				<b>Montant</b>
Montant conventionné à 100 % :				443.352,05 €
Montant du subside développement rural :				261.337,01 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur :				376.708,10 € (états d'avancement n° 1 à 8)

**ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINÉ (Décompte final < 10 ans)**

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique	5 <sup>ème</sup> année de mise en œuvre du PCDR : aucun projet terminé			

<b>Etat du patrimoine :</b>				
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>			Oui	Non
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
<b>Le bien est-il loué ?</b>				
<b>Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après</b> <b>Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges			Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices				
<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien</b>				
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet				
Impact des activités sur emploi				

Le mode de réalisation

--



#### ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2008	2008	20-10/2014	28-02/2013
Date des réunions durant l'année écoulée	01-02-2017	Nombre de présents	23
	15-02-2017		22
	07-03-2017		25
	19-06-2017		18
	28-09-2017		22
<b>Réflexion sur l'opération de développement rural</b>			
<p>La CLDR a consacré l'essentiel de son énergie à la confection du dossier de prolongation du PCDR pour cinq années supplémentaires (dossier présenté au PAT le 09-02-2018). Ce travail sur la définition de nouveaux projets a conduit à une augmentation substantielle de la participation des membres aux diverses réunions.</p> <p>En début d'année, elle avait instruit précisément le projet d'aménagement de la maison de village d'Hatrival, en tenant, à Hatrival même, une réunion ouverte aux habitants du village. Ce projet, initialement inscrit dans la 1<sup>ère</sup> phase du PCDR, deviendra <i>de facto</i> prioritaire dans la 2<sup>ème</sup> phase du PCDR.</p> <p>Elle a également continué à suivre l'avancement des projets sous convention (place d'Arville, voies lentes, maison de village d'Awenne), dont le 1<sup>er</sup> est entré en phase de réalisation concrète.</p> <p>Elle s'est en outre tenue informée de la mise en place du Groupe d'action locale <i>Nov'Ardenne</i> (CLDR du 28-09-2017 ; événement de lancement à Libramont le 19-12-2017).</p> <p><u>En conclusion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'élaboration de la programmation future a redynamisé la CLDR ;</li> <li>- La rencontre avec les habitants d'Hatrival et la concrétisation du projet d'aménagement de la place d'Arville ont renforcé le crédit et l'importance du processus aux yeux de la population ;</li> </ul> <p>La dimension transcommunale donne progressivement un relief et des perspectives supplémentaires à l'Opération de développement rural.</p>			

**Propositions de projets à entreprendre :  
possibilité actuellement étudiée par la CLDR**

**Prolongation du PCDR**

Projets prioritaires :

- Aménagement d'une maison de village à Hatrival
- Aménagement du centre du village de Mirwart
- Création de logements tremplin à Awenne

## ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

En attente de la décision du Gouvernement wallon quant à la prolongation du PCDR pour 5 années supplémentaires.

Ci-après, exposé des projets prioritaires (Lot 1) du dossier de prolongation tel que présenté au Pôle Aménagement du Territoire le 09-02-2018 (avis favorable du PAT rendu le 16-02-2018).

Nature	Priorité du PCDR (Prolongation)	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Projets matériels	Lot 1	<b>Hatrival – Maison de village</b> PM-1-001	930.009,98€	Développement rural	80% jusque 500.000€ 50% au-delà de 500.000€
		<b>Mirwart – Aménagement du centre du village</b> PM-1-002	1.155.919,05€	Développement rural	80% jusque 500.000€ 50% au-delà de 500.000€
		<b>Awenne – Création de logements tremplin</b> PM-1-003	508.434,83€	Développement rural	80% jusque 500.000€ 50% au-delà de 500.000€
		<b>Saint-Hubert – ZAE – Construction de halls relais</b> PM-1-004	907.500,00€	DGEE	À déterminer
Projets immatériels		<b>Elaboration d'un schéma de développement communal (SDC)</b> PI-1-001	60.000,00€	DGO4	60%
		<b>Réunion publique annuelle de présentation des programmes de développement territorial</b> PI-1-002	1.000,00€	Fonds propres	
		<b>Fête des Associations (impliquant les publics jeune et aîné)</b> PI-1-003	6.000,00€		
	<b>Confection d'un 2<sup>ème</sup> Programme de Rénovation urbaine</b> PI-1-004	À déterminer			